

AUXERRE

TARIFS MUNICIPAUX

2018

Arrêté municipal n° FB 110 du 13 décembre 2017

MAIRIE D'AUXERRE

ARRETE

FIXANT LES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2018

Le Maire de la Ville d'Auxerre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2014-039 du 17 avril 2014 portant délégation d'attributions au maire en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté n° 2014 - AG 020 du 11 avril 2014 portant nomination de Monsieur Pascal Henriat en qualité d'adjoint chargé des finances,

Vu l'arrêté n° 2014 - AG 044 du 23 avril 2014 portant subdélégation du maire à Monsieur Pascal Henriat pour fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs qui n'ont pas un caractère fiscal,

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs municipaux pour l'année 2018,

ARRETE

Article 1^{er} : Les tarifs municipaux figurant en annexes seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2018 sauf indications contraires mentionnées à chaque rubrique.

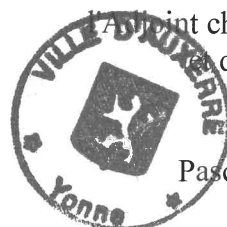
Les tarifs municipaux sont exprimés en euro.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général de la Ville d'Auxerre et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera remise à :

- Monsieur le Trésorier,
- Direction des finances,
- Responsable des différents services concernés,

Fait à Auxerre, le 13 décembre 2017

Pour le Maire,
l'Adjoint chargé des finances
du budget,



Pascal Henriat



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 13/12/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 13/12/2017

TARIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	Folio
<u>CULTURE – SPORTS – EVENEMENTS</u>	
Abbaye Saint-Germain	1 – 7
Musées – service des événements – Ecole des beaux arts	8
Bibliothèques -Espace des arts visuels – Muséum	9 – 11
Conservatoire de musique et danse	10 – 12
Stade nautique	13 – 14
Camping	15
<u>TEMPS DE L'ENFANT - RESTAURATION</u>	
Accueils périscolaires, Restaurants municipaux	16
Centres de loisirs	17
<u>QUARTIERS - JEUNESSE</u>	
Equipements de territoire, centres sociaux, maisons de quartier	18
<u>LOCATION DE SALLES</u>	
Salles Vaulabelle	19
Passage Soufflot - salles de réunion	20
Maison Paul Bert - salles de réunion	21
Salle de formation - rue Paul Bert / CNFPT Maison Paul Bert	22
Salle polyvalente des Chesnez – Salle de conférence Saint-Germain	23
Salle polyvalente de Laborde - Maison de Vaux	24
Equipements de territoire, Centres sociaux, Maisons de quartier	25
<u>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</u>	
Marchés	26 -27
Fêtes foraines - Foires	28
Ventes sur domaines public et autres utilisations	29 -31
Parkings payants - Sanitaires publics	32 -35
Voirie (droits de voirie)	36 – 37
<u>PRESTATIONS DIVERSES</u>	
Cimetières	38
Crématorium	39
Location de matériel	40
Interventions des agents de la Ville et autres prestations – Logements – Tirage de document – Piste de prévention routière	41

ABBAYE SAINT-GERMAIN**Date d'application : 1^{er} janvier 2018**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIFS
Entrées abbaye + musées St Germain et Leblanc Duvernoy	Visite/personne	gratuit
Accès aux cryptes de Saint Germain	Visite/personne	7,00
Accès aux cryptes de Saint Germain - tarif réduit	Visite/personne	4,50
Visite de l'ensemble des bâtiments monastiques (limité à 15 pers)	Visite/personne	7,50
Visite de l'ensemble des bâtiments monastiques (limité à 15 pers) tarif réduit	Visite/personne	5,00
Tarifs réduits : Le tarif indiqué ci-dessus s'applique sur présentation de justificatifs dans les cas suivants : bénéficiaires du RSA, passeports «Auxerre-privilege » et Pass'auxerrois », groupes de plus de 20 personnes (1 gratuité pour 20 personnes)		
Gratuité : Accueil des Nouveaux Auxerrois, personnes handicapées (sur présentation de justificatifs)		
VENTES DIVERSES DANS LES MUSEES	document	
- Cartes postales ancien modèle		0,50
- Cartes postales nouveau modèle		1,00
Participations aux frais de port de d'emballages pour envoi d'articles de librairie et de boutique	Max 250 gr	2,90
	251 gr à 500g	4,40
	+ 500 gr	5,85
Vente d'ouvrages		
<i>Art moderne et contemporain</i>		
Acquisitions des Musées de Bourgogne		1,50
Action imageante N°4		1,50
BEN LOULOU Didier		5,50
BERRY Emmanuel – Photographe, architecture et raison		5,50
BETTENCOURT Pierre – Collection de l'artiste et quelques amateurs		5,50
BOHBOT Michel – Arts Premiers		10,90
BURKHALTER Jean		1,50
CALDER		5,50
CARMASSI		1,50
COLETTE		10,90
D'ACHER Dominique - Les années partagées		5,50
D'ACHER Dominique – Rétrospective		10,90
DESPREZ – Architecte du Roi		5,50
DELPierre Lin – Urbaines		1,50
DE WRANGEL Gérard		1,50
GAUDAIRE-THOR Jean – Trafiquer dans l'inconnu		10,90
GAUDAIRE-THOR Jean + Œuvre		127,00
Hommage au polyptyque		1,50
HOSOTTE		19,80
HUMBERT Raymond ? Mer d'Isoise		20,00
In Quarto – Paroles d'atelier		1,50
LE CHENIER Henri – Le chemin de croix		1,50
LESSING Erich – 50 ans de photographie		5,50
LUCIEN Frédérique		1,50
MANESSE Claude – Peintre/graveur		10,90
MARET Jacques – Hommage		1,50
MARET Jacques – L'insolite		10,90
MARET Jacques – Projet de donation		1,50
MARIN Enrique – 2010		25,90
MARIN Enrique – 2010 Diffusion		18,50
MARIN Enrique – Rétrospective		10,90
MONTCHOUGNY Jean		1,50

ABBAYE SAINT-GERMAINDate d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIFS
PENNEC Jean-Yves – 10 ans de cageot		10,90
Portraits du Musée d'Auxerre		1,50
PRIVE Gilles – Passeport		1,50
PY Fernand – 1887/1949		1,00
RAZEM Ensemble, exposition d'art contemporain		15,00
RETIF DE LA BRETONNE – Je suis né auteur, pour ainsi dire		10,90
RISOS Jean-Pierre – 1934/1992		5,50
Rodin en Bourgogne – Dessins d'architecture		5,50
ROLLAND Fernand – Mariage de déraison		5,50
ROLLAND Fernand – Mariage de déraison + Œuvre		81,70
ROLLAND Fernand – Poète, peintre, sculpteur		5,50
Sire, une vie de peintre		25,00
TASTEMAIN Anne – Papiers-peints		5,50
TZOLAKIS Réna		1,50
Voyage de l'empereur de Chine		10,90
Emmanuel Berry, RODIN		30,00
Archéologie et histoire		
Âge de bronze au Musée d'Auxerre		1,50
Ancien palais des évêques d'Auxerre et son quartier		5,00
Ancient Egypt		2,00
Archéologie aérienne dans l'Yonne: le passé recomposé		10,90
Bourgogne médiévale: la mémoire du sol		13,00
CADOUX Edme-Marie		1,50
Die wege nach Santiago de Compostela		3,00
Histoire de mémoire		1,50
Histoire Saint-Etienne: la tenture de chœur de la cathédrale		10,90
Kings and Queens of France		2,00
La femme et l'écriture au Moyen-âge		5,50
La légende de Saint-Etienne		1,50
Lepeltier de Saint-Fargeau		5,50
LONTCHO Frédéric – Les dossiers de l'archéologue		1,50
MARCHAND et ALI – Au service de Napoléon à Saint-Hélène		5,50
Patrimoines de France		10,00
Prehistory		3,00
Quand le tableau témoigne: 1904-2004		5,50
SAINTE-MARIE Jean-Pierre – Le monument commémoratif de la mort		1,00
Saint-Etienne d'Auxerre, la seconde vie d'une cathédrale		84,90
Veines du temps – Lectures en bois de Bourgogne		5,50
Céramique		
Actes du IX ^{ème} colloque national de céramologie		2,10
BITON Robert et Sylvie – La faïencerie dite de Fulvy		10,90
CARRIES Jean – Passion du grès : l'école de Carriès		10,90
CHEVILLY Jean-Yves – Les monts du Morvan – Céramiques		5,50
DELOR Jean-Paul – La faïencerie du château de Montigny		10,90
Faïences révolutionnaires		10,90
FOUCHET Nelly – Faïences patriotiques		2,10
PELLET Camille – Faïencerie d'Arthé en Bourgogne auxerroise		10,90
PELLET Camille – Les faïenceries de l'auxerrois		10,90
PELLET Camille – Les faïenceries de l'auxerrois – Inventaire complémentaire		5,50
ROLLEY/SIMONI-ABBAT		1,50
ROSEN Jean – Faïences patronymiques de la donation Pagès		10,90

ABBAYE SAINT-GERMAIN**Date d'application : 1^{er} janvier 2018**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIFS
ROUVIER-JEANLIN		1,50
OF A la table des seigneurs, des moines et des paysans du Moyen-âge		14,90
OF Abbayes médiévales en France		14,90
OF Aimer la Bourgogne (français)		12,00
OF Aimer la Bourgogne (anglais)		12,00
OF Aimer la Bourgogne (allemand)		12,00
OF Architecture de l'Abbaye		6,50
Ouest-France :		
OF Architecture des cathédrales gothiques		6,50
OF Architecture du jardin		5,00
OF Architecture Gallo-Romaine		5,00
OF Architecture religieuse Romane		5,10
OF Architecture religieuse Romane en France		10,00
OF Art de la guerre au moyen-âge		14,90
OF Balades sur les routes en Bourgogne		6,50
OF Bestiaire médiéval des animaux		27,00
OF Bourgogne		15,90
OF Bourgogne à vélo par les voies vertes		16,50
OF Bourgogne de pays en paysage		18,00
OF Canaux de Bourgogne		15,90
OF Carnets de recettes de Bourgogne		8,20
OF Cathédrales Gothiques		18,50
OF Colorie les abbayes		5,00
OF Colorie la préhistoire		5,00
OF Colorie la Bourgogne		5,00
OF Colorie les châteaux forts		4,90
OF Colorie les chevaliers		5,00
OF Colorie les gallo-Romain		5,00
OF Contes de Bourgogne		17,00
OF Croyances et rites populaires		15,90
OF Cuisine Bourguignonne		6,50
OF Découvrir les recettes de chefs de Bourgogne		15,90
OF Die besten REZEPTTE des Burgund		4,90
OF Fantastique au moyen âge		14,90
OF Fête au Moyen-âge		14,90
OF France romane		17,90
OF Guide de l'héraldique		12,50
OF Histoire du Christianisme en France		17,90
OF Histoire du Christianisme en France – poche		6,50
OF Instruments de musique et musiciens – Les petits vocabulaires		10,00
OF Inventions et découvertes au moyen âge		14,90
OF Jardins en Bourgogne		15,90
OF Jardins médiévaux en France		16,50
OF Je construis ma tribu préhistorique		7,90
OF Je me souviens de la Bourgogne		10,00
OF Joue avec la Bourgogne		2,50
OF Lettres enluminées, carnet pratique de la calligraphie ornementale		25,00
OF Lettres ornées à connaître et à créer		11,50
OF Livre au moyen âge		6,00
OF Machines de guerre au moyen âge		5,10
OF Meilleurs desserts de Bourgogne		5,70

ABBAYE SAINT-GERMAIN**Date d'application : 1^{er} janvier 2018**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIFS
OF Meilleurs recettes de Bourgogne		4,90
OF Métiers du moyen-âge		14,90
OF Monde au moyen-âge		17,00
OF Motif de la vigne à connaître et à créer		5,50
OF Naissance des écritures		14,90
OF Ordre Bénédictin		5,70
OF Ordre Cistercien		5,10
OF Parle-moi des abbayes		4,50
OF Passion du livre au moyen âge		14,90
OF Peur au moyen-âge		28,00
OF Promenade dans les jardins disparus		20,00
OF Routes des Abbayes en Bourgogne		16,50
OF Vie des femmes au moyen-âge		14,90
OF Vie quotidienne au moyen âge		10,20
OF Vieux remèdes de Bourgogne		5,00
OF Vieux remèdes naturels		5,70
OF Villas gallo-Romaines		2,50
OF Vivre en ville au moyen âge		2,00
Guide secret du Moyen-Âge		13,50
Je construis mon armée de chevaliers		5,90
Cuisiniers et ouvrages culinaires du Moyen âge		19,90
Guide secret de la Bourgogne		13,50
Colorier les mandalas médiévaux		5,00
Enquête sur les plantes magiques		15,50
Pestes et épidémies au Moyen âge		15,90
Guide secret de Compostelle		13,50
Cuisine des Abbayes – les recettes du Frère Léonard		8,50
Vie des hommes de la Préhistoire		15,90
Bourgogne éternelle		22,00
Histoire des poisons, des empoisonnements et des empoisonneurs		15,90
Tortures et supplices au Moyen âge		14,90
Coffret Civilisations – Quelle histoire		15,00
Coffret Peintres – Quelle histoire		20,00
Histoire de France – Quelle Histoire		8,90
Histoire de la Bourgogne – Quelle histoire		5,00
Préhistoire – Quelle histoire		5,00
Jules César – Quelle Histoire		5,00
Vercingétorix – Quelle Histoire		5,00
Louis XIV – Quelle histoire		5,00
Fantastique au Moyen âge		15,50
Guerre de religions		15,90
Explorateurs et grands voyageurs du Moyen âge		15,90
Trésors de la fin de Moyen âge		25,00
Grecs – Quelle Histoire		5,00
Romains – Quelle Histoire		5,00
Moyens âge – Quelle Histoire		5,00
Clovis – Quelle Histoire		5,00
Grandes civilisations (Prémium) – Quelle Histoire		12,50
Carnet les Reines de France – Quelle Histoire		9,90
Carnet les Rois de France – Quelle Histoire		9,90
Carnet les grands peintres – Quelle Histoire		9,90

ABBAYE SAINT-GERMAINDate d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIFS
Jules César – Quelle Histoire		5,00
Dagobert Ier – Quelle Histoire		5,00
Vercingétorix – Quelle Histoire		5,00
Charlemagne – Quelle Histoire		5,00
Histoire de France – Quelle Histoire		8,90
Histoire du Moyen âge (Prémium) – Quelle Histoire		12,50
Art Préhistorique		9,90
100 Grands personnages de l'Histoire - Quelle Histoire		20,00
Louis XIV - Quelle Histoire		5,00
Gaulois - Quelle Histoire		5,00
Editions Gisserot		
Abbayes Bénédictines (les)		15,00
Apprendre en s'amusant – Les Châteaux-forts		2,00
Archéologie (l')		5,00
Catastrophes au Moyen-âge		9,90
Céramique à travers les âges		5,00
Chevaliers du Moyen-Âge		8,00
Chronologie du Moyen-Âge		5,00
Coloriages: Châteaux forts		3,80
Contes du Moyen-Âge		5,00
Cuisine Bourguignonne (la)		5,00
Cuisiner les légumes oubliés		5,00
Dictionnaire de l'architecture		5,00
Dictionnaire de l'ornement		10,00
Églises, abbayes et cathédrales		5,00
Farceurs, polissons, paillards au Moyen-Âge		8,90
Femme au Moyen-Âge (la)		5,00
Fin du monde au Moyen-Âge		5,00
Histoire de France illustrée		8,90
Histoire de la Bourgogne		5,00
Histoire du Moyen-Âge		10,00
Histoire du vin de Bourgogne		5,00
JB – Animaux préhistoriques JEUNESSE		2,80
JB – Châteaux forts (les) JEUNESSE		3,00
JB – Chevalier au Moyen-Âge JEUNESSE		3,00
JB – Homme dans la préhistoire JEUNESSE		3,00
JB – Princesses au Moyen-Âge		3,00
JB – Ville au Moyen-Âge (la) JEUNESSE		3,00
Jeux Gisserot (les) – Je m'amuse avec la Bourgogne		2,00
Jeux Gisserot (les) – Je m'amuse avec les châteaux-forts		2,00
Jeux Gisserot (les) – Je m'amuse avec les Princesses		2,00
Je visite un monument		8,00
MEMO – Abbayes Bénédictines (les)		2,80
MEMO – Architecture		2,80
MEMO – Architecture gothique (l')		2,80
MEMO – Architecture romane (l')		3,00
MEMO – Bénédictins (les)		3,00
MEMO – Céramique (la)		2,80
MEMO – Héraldique et blasons		3,00
MEMO – Plantes du jardin médiéval		3,00
MEMO – Saints et leurs attributs		3,00

ABBAYE SAINT-GERMAINDate d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIFS
MEMO – Symboles (les)		3,00
MEMO – Vieux remèdes naturels (les)		3,00
MEMO – Vins de Bourgogne (les)		2,80
Métier au Moyen-âge		5,00
Mort au Moyen-Âge		5,00
Mythes et symboles de Bourgogne		3,80
Pauvres et margineaux au Moyen-âge		7,90
Paysans au Moyen-âge		5,00
Pèlerinages au Moyen-âge		5,00
Pollution au Moyen-Âge (la)		5,00
Recettes du Moyen-Âge (les)		5,00
Reconnaître les styles de l'architecture		5,00
Sexualités au Moyen-Âge		5,00
S'habiller au moyen-âge		5,00
Styles de l'architecture (les) ALBUM		15,00
Styles de l'architecture et du mobilier (les)		5,00
Vie au Moyen-Âge		8,00
Vivre en ville au Moyen-Âge		9,00
Dictionnaire des symboles		8,00
Pèlerins de Saint-Jacques		5,00
Préhistoire		2,00
Chronologie de l'histoire de la peinture		3,00
Jeux Gisserot – Je m'amuse avec la préhistoire		2,00
Mythes et symboles de Bourgogne		3,80
Alimentation au Moyen âge		5,00
croyances au Moyen âge		5,00
Jardins au Moyen âge		5,00
Guerre au Moyen âge		5,00
Aventure de l'Humanité – Chevaliers au Moyen âge		4,50
Abbayes de Bourgogne		5,00
Vitrail		35,50
Editions du Palais		
Auxerre, hier, aujourd'hui, demain		24,50
Divers		
Aumônière coquille petit modèle		24,50
Boucles d'oreille « Mademoiselle d'Eckmühl »		25,00
Boucles d'oreille « Adriana »		30,00
Boucles d'oreille « A l'étrusque »		40,00
Boucles d'oreille « Flores »		50,00
Bourse du pèlerin grand modèle		27,50
Bourse du pèlerin moyen modèle		24,50
Coffret calligraphie porte-plume + encre + modèle calligraphie		22,90
Coffret stylo Madison deluxe		7,50
Color poster moine médiéval		3,90
Coquille du pèlerin		27,50
Guide Abbaye Saint Germain ANGLAIS		1,00
Jeu de 7 familles		8,00
Jeu de 7 familles – le Moyen-âge		6,50
Livre en cuir 5 x 6,5 cm		5,90
Lot de 5 pièces médiévales		4,50
Magnet « Abbaye Saint-Germain »		3,50

ABBAYE SAINT-GERMAIN**Date d'application : 1^{er} janvier 2018**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIFS
Médaille Abbaye Saint-Germain		2,90
Plume pointe bic enfant		2,00
Sac en coton « Abbaye Saint Germain »		4,00
Stylo Madison		3,50
Stylo Paragon couleur		2,00
Tapis de souris « Abbaye Saint-Germain »		5,00
Tee-shirt adulte		16,90
Tee-shirt enfant		14,90
Stylo Crosby Soft Touch		2,50
Stylo Marley		1,50
Jeu de 7 familles Médiévales OF		4,90
Jeu de 7 familles le Moyen âge OF		5,50
Crayon de papier Prestige		1,50
Magnet Julio		4,00
Parapluie Abbaye Saint-Germain		15,90
Porte-clés Lampe		3,30
Jeu des 7 familles – Histoire de France		6,50
Monnaie de Paris – Abbaye Saint Germain		2,00

MUSEESDate d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
Service éducatif – Atelier du patrimoine en temps scolaires		
Guide conférencier	1/2 heure	39,00
Location d'une malette pédagogique	mallette	35,00
Centre de documentation : possibilité d'emprunt de livres pour une durée de 3 semaines		
Pénalité pour document(s) non rendu(s) ou détérioré(s) à la date indiquée sur le 3 ^{ème} rappel calculée à partir du montant d'acquisition du ou des documents majoré forfaitairement pour frais de gestion.	forfait de Gestion	25,00

SERVICE DES EVENEMENTSDate d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
Activités hors temps scolaire (à facturer aux usagers pour les ateliers) :		
tranche de QF (*)		
De 0 € à 499 €	1/2 journée	1,50
de 500 à 699 €	1/2 journée	3,00
de 700 € à 949 €	1/2 journée	3,50
de 950 € à 1 499 €	1/2 journée	4,50
Supérieur à 1 500 €	1/2 journée	6,00
Hors Communauté d'agglomération de l'auxerrois	1/2 journée	8,00

(*) le montant du quotient familial est fixé par la CAF ou la MSA. Il est révisable chaque année au 1er janvier

ECOLE DES BEAUX ARTSDate d'application : 1^{er} septembre 2017 - Arrêté municipal n° FB 087 du 24 août 2017

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
1°) Elèves domiciliés à AUXERRE, cours de Beaux -arts et cours d'histoire de l'art		
Tarif normal	Trim/élève	51,50
	Année/élève	154,50
Tarif réduit Pour familles ayant deux enfants mineurs ou plus inscrits à l'école	Trim/élève	42,00
	Année/élève	126,00
2°) Elèves domiciliés hors d'AUXERRE, cours de Beaux-arts et cours d'histoire de l'art		
Tarif normal	Trim/élève	66,00
	Année/élève	198,00
Tarif réduit Pour famille ayant deux enfants mineurs ou plus inscrits à l'école	Trim/élève	59,00
	Année/élève	177,00
3°) Droit d'inscription pour assister aux cours d'histoire de l'Art seulement	Année/élève	65,00
4°) Ateliers d'été	Atelier/élève	65,00

BIBLIOTHEQUES**Date d'application : 1^{er} janvier 2018**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF auxerrois	TARIF Non auxerrois	TARIF réduit
- Abonnement emprunt de livres + audiovisuel	carte annuelle forfaitaire	gratuit	22,00	11,00

Prestations diverses bibliothèque :

	UNITE	TARIF NORMAL
Photocopie format A 4	unité	0,15
Photocopie format A 3	unité	0,60
Pénalité pour document(s) non rendu(s) à la date indiquée sur le 3 ^{ème} rappel calculée à partir du montant d'acquisition du ou des document(s) majoré forfaitairement pour frais de gestion	frais de gestion	25,00
Tarifs réduits pour les membres de l'AABMA (Association des amis de la bibliothèque municipale d'Auxerre)		
Gratuités pour les non Auxerrois : enfants, adolescents et sur justificatifs, étudiants jusqu'à 26 ans, demandeurs d'emploi, personnes handicapées, bénéficiaires du RSA, bénéficiaires du minimum vieillesse		

ARTOTHEQUE**Date d'application : 1^{er} janvier 2018**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF auxerrois	TARIF non auxerrois	TARIF normal
Abonnement individuel adulte pour un emprunt de 5 oeuvres et des livres	forfait annuel	19,00	25,00	-
Abonnement groupe adultes pour un emprunt de 5 oeuvres et des livres	forfait annuel	30,00	55,00	-
Abonnement groupe d'enfants (scolaires) emprunt de 5 oeuvres et des livres	forfait annuel	gratuit	50,00	-
Entreprises privées, professions libérales, 5 oeuvres	forfait annuel	150,00	300,00	-
Abonnements au delà de 5 oeuvres empruntées	oeuvre supplémentaire	-	-	3,00
Prêt d'oeuvres pour exposition	Unité	-	-	55,00
Cadre et verre brisés	Unité	-	-	55,00
Prestations faites aux écoles extérieures	Intervention	-	-	55,00
Pénalité pour oeuvre(s) ou document(s) non rendu(s) à la date indiquée sur le 3 ^{ème} rappel calculée à partir du montant d'acquisition de l'oeuvre(s) ou du document(s) majoré forfaitairement pour frais de gestion.		-	-	25,00
Gratuité : enfants, adolescents et sur justificatifs pour les étudiants jusqu'à 26 ans, demandeurs d'emploi, personnes handicapées, bénéficiaires du RSA, bénéficiaires du minimum vieillesse				

MUSEUM**Date d'application : 1^{er} janvier 2018**

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
Mallette pédagogique	unité	gratuit
Malle pédagogique	unité	35,00
Animation se déroulant hors du territoire de la Ville d'Auxerre (sur site naturel ou dans une école)	par groupe de 30 élèves	34,00

Tarifs annuels 2017/2018 - CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE (date d'application : 19 juin 2017)

Arrêté municipal n° FB 065 du 23 mai 2017

Droits d'inscription, cours hors cursus, cours supplémentaires	Tarif - de 26 ans						Tarif adulte (+ de 26 ans) ⁽³⁾
	Tarif	Tarif réduit 1	Tarif réduit 2	Tarif réduit 3	Tarif réduit 4	Tarif réduit 5	
	*QF au-delà de 1351	*QF 1057 à 1350	*QF 633 à 1056	*QF 385 à 632	*QF 235 à 384	*QF 0 à 234	
Droits d'inscription	42	38	34	25	20	16	50
Cours collectif ⁽¹⁾	120	108	90	72	58	48	144
Pratique collective ⁽²⁾	70	63	51	42	35	28	84
Cours de danse seul (+ de 18 ans) (1 cours de classique ou de contemporain)	240	216	192	168	144	121	288

Éveil et initiation	Tarif - de 26 ans					
	Tarif	Tarif réduit 1	Tarif réduit 2	Tarif réduit 3	Tarif réduit 4	Tarif réduit 5
	*QF au-delà de 1351	*QF 1057 à 1350	*QF 633 à 1056	*QF 385 à 632	*QF 235 à 384	*QF 0 à 234
Éveil (musique et danse)	95	86	77	67	58	50
Initiation 1 (CP) (musique et danse)	121	108	96	84	72	60
Initiation 2 (CE1) (danse uniquement)						

⁽¹⁾ Les cours collectifs sont : cours d'analyse, d'écriture, de déchiffrage, de culture musicale, de formation musicale, de basse continue, de piano 4 mains, de directions d'ensembles à vent ou d'ensembles de chœur, d'atelier jazz ou musiques actuelles, de musique de chambre, de préparation à l'épreuve musique du baccalauréat. Ce tarif est également appliqué comme supplément pour un soutien instrumental ou vocal obligatoirement lié à la pratique collective principale.

⁽²⁾ Les pratiques collectives sont : les ensembles instrumentaux, la chorale, les orchestres, les stages.

⁽³⁾ âge pris en compte à la date du 30 juin de chaque année.

*QF = quotient familial (en fonction du calcul des tranches d'imposition)

CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE

N° 11

Cursus enfant ou adolescent, cursus adulte ou parcours libre	Tarif - de 26 ans						Tarif adulte
	Tarif	Tarif réduit 1	Tarif réduit 2	Tarif réduit 3	Tarif réduit 4	Tarif réduit 5	
1er cycle	*QF au-delà de 1351	*QF 1057 à 1350	*QF 633 à 1056	*QF 385 à 632	*QF 235 à 384	*QF 0 à 234	(+ de 26 ans)
Cursus complet danse ou musique	337	303	254	212	165	135	404
2ème instrument ou cours supplémentaire en cursus ⁽⁴⁾	148	131	110	83	63	55	178
Double cursus (musique et danse ou danse classique et contemporaine) (coût du 2ème cursus) ⁽⁵⁾	168	151	127	106	82	67	202
Location d'instrument	100	90	80	60	50	40	120
2ème cycle							
Cursus complet danse ou musique	404	363	304	254	198	162	485
2ème instrument ou cours supplémentaire en cursus ⁽⁴⁾	178	161	132	107	82	69	214
Double cursus (musique et danse ou danse classique et contemporaine) (coût du 2ème cursus) ⁽⁵⁾	202	182	152	127	99	81	242
Location d'instrument	120	108	86	72	60	48	144
3ème cycle							
Cursus complet danse ou musique	484	439	364	304	237	194	580
2ème instrument ou cours supplémentaire en cursus ⁽⁴⁾	214	193	168	135	103	85	257
Double cursus (musique et danse ou danse classique et contemporaine)(coût du 2e cursus) ⁽⁵⁾	242	219	182	152	118	97	290
Location d'instrument	144	130	104	86	72	58	173

⁽⁴⁾ Le 2ème instrument ou cours supplémentaire en cursus ne concerne que les élèves déjà en cursus complet (en musique, danse ou voix).

⁽⁵⁾ En cas de double cursus, le cursus principal est celui dans lequel l'élève a le niveau le plus élevé.

CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE

MODALITES D'APPLICATION

GENERALITÉS

La participation des familles au coût de l'enseignement (cotisation) comprend **des droits d'inscription et des frais de scolarité** qui sont annuels et forfaitaires.

Les droits d'inscription

Les droits d'inscription sont dus par chacun des élèves, même lorsqu'ils sont membres d'une même famille. Ils sont applicables à chaque usager et sont **non remboursables**, même en cas de désinscription en cours d'année. Ces droits sont dus en intégralité même en cas d'inscription en cours d'année. Ces frais s'élèvent à 42 euros (moins de 26 ans) et à 50 euros (tarif adulte + de 26 ans). Ils doivent être impérativement réglés à l'inscription et avant le début des cours. La reprise des cours est arrêtée au lundi 18 septembre 2017 (sauf pour les élèves en CHAM : rentrée fixée le vendredi 8 septembre 2017). Si la famille bénéficie de réduction au titre du quotient familial, le montant des droits d'inscription sera ajusté lors de la facturation.

Les frais de scolarité

Les frais de scolarité sont dus pour l'année entière, même en cas d'abandon (voir § ci-dessous « Interruption de scolarité »).

Ils sont payables dès réception de la facture envoyée deuxième quinzaine d'octobre. A la date du **2 octobre 2017**, la situation scolaire de l'élève est figée et les frais de scolarité donnent lieu à facturation avec les éléments de cotisation arrêtés à cette date.

En cas d'inscription en cours d'année, les frais de scolarité sont calculés au prorata temporis sur la base de 1/9ème de mois d'enseignement.

MODALITES DE VERSEMENT

Les frais de scolarité sont à régler au plus tard **le 24 novembre 2017**. Passé cette date, la Trésorerie municipale sera chargée du recouvrement des sommes dues.

Les familles désirant un étalement du paiement des frais de scolarité devront se présenter auprès du régisseur du Conservatoire pendant la période du **6 au 17 novembre 2017**, afin d'établir et signer un échéancier arrêtant les montants et les dates de versement. Le premier versement sera demandé aux familles concernées à la signature de cet échéancier, les deuxième et troisième paiements devront être effectués **au plus tard les 15 décembre 2017 et 15 janvier 2018**. En cas de non-respect de ces dates de versement, un titre de recette exécutoire sera émis par la Ville d'Auxerre, et la Trésorerie municipale sera chargée du recouvrement des sommes dues.

CALCUL DU QUOTIENT

Le Conservatoire à rayonnement départemental d'Auxerre offre aux usagers du Conservatoire la possibilité de bénéficier d'un abattement des frais de scolarité en fonction du quotient familial. Les familles fourniront impérativement, au moment du dépôt du dossier, une photocopie de leur **avis d'imposition 2016** relatif **aux revenus 2015 du foyer**. Le quotient familial est calculé à partir du revenu brut imposable figurant sur la feuille d'imposition, divisé par 12, divisé par le nombre de personnes constituant le foyer. **A défaut de justificatif (avis d'imposition), le tarif maximum est appliqué.**

INTERRUPTION DE SCOLARITE ET REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE

Tout abandon devra être signalé et motivé par courrier adressé à la Direction. Sont considérés comme motifs légitimes d'abandon donnant lieu à remboursement : la **maladie** au-delà d'un mois constatée par certificat médical, le **déménagement** constaté par justificatif de changement d'adresse, et pour **raisons professionnelles**. Toute autre cause d'abandon ne sera pas prise en compte. Le remboursement des frais de scolarité sera calculé au prorata temporis par mois entier (dans la limite de 50%), la moitié des frais de scolarité restant due.

STADE NAUTIQUEDate d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITÉ	TARIF
Tarifs individuels		
- Adulte (18 ans et +)	Entrée	4,60
- Enfants, étudiant (de 3 à 17 ans, présentation obligatoire de la carte étudiant) - Accompagnant d'une personne porteuse d'un handicap	Entrée	2,90
- Enfants – 3 ans	Entrée	gratuit
- Personne porteuse d'un handicap sur présentation d'un justificatif	Entrée	gratuit
Tarif unique pour la saison estivale du 25 juin 2018 au 02 septembre 2018 inclus	Entrée	3,80
Activités aquatiques		
Sport loisir	séance 45 mn	12 ,00
Sport santé	séance 45 mn	9,00
Tarif événementiel	unité	5,00
Pack famille		
2 adultes (18 ans et +) et 3 enfants (- de 18 ans)	pack entrée	12,50
Forfait animation		
10 séances	10 séances	85,00
Forfait horaire		
Adulte – enfant 10 heures	10 heures	29,00
Forfait de 10 entrées		
- Adulte (+ de 18 ans)	10 bains	38,00
- Enfants, étudiant (de 3 à 17 ans, présentation obligatoire de la carte étudiant)	10 bains	22,00
Forfait de 20 entrées		
- Adulte (+ de 18 ans)	20 bains	62,00
- Enfants, étudiant (de 3 à 17 ans, présentation obligatoire de la carte étudiant)	20 bains	30,00
Forfait semestriel		
Adulte – Enfant	Semestre	130,00
Bonnet de bain	Unité	3,00
Carte support des droits d'entrée	Carte	4,00
Tarifs des groupes avec accord écrit obligatoire (minimum 5 personnes)		
- Groupes Type 1	Entrée	gratuit
- Groupes Type 2	Entrée	1,70
- Groupes Type 3	Entrée	2,20
- Piscine couverte – location de bassins		
Tarif auxerrois		
- Grand bassin (entier) (25 x 21)	heure	300,00
- Grand bassin (1 ligne d'eau) à partir de la 2ème ligne d'eau, une réduction de 50 % sera appliquée		38,00

STADE NAUTIQUE**Date d'application : 1^{er} janvier 2018**

OBJET DU DROIT	UNITÉ	TARIF
- Bassin d'apprentissage		90,00
- Bassin Ludique		90,00
- Pataugeoire		40,00
- Assistance d'un M.N.S. ou autre agent		60,00
Tarif non auxerrois		
- Grand bassin (entier) (25 x 21)	heure	400,00
- Grand bassin (1 ligne d'eau) à partir de la 2ème ligne d'eau, une réduction de 50 % sera appliquée		65,00
- Bassin d'apprentissage		100,00
- Bassin Ludique		100,00
- Pataugeoire		66,00
- Assistance d'un M.N.S. ou autre agent		72,00
- Piscine d'été – location de bassins		
Tarif auxerrois		
- Bassin Olympique (entier) (50 x 17,50)	heure	300,00
- Bassin Olympique (1 ligne d'eau) à partir de la 2ème ligne d'eau, une réduction de 50 % sera appliquée		40,00
- Bassin Toboggan		140,00
- Pataugeoire		40,00
- Assistance d'un M.N.S. ou autre agent		60,00
Tarif non auxerrois		
- Bassin Olympique (entier) (50 x 17,50)	heure	400,00
- Bassin Olympique (1 ligne d'eau) à partir de la 2ème ligne d'eau, une réduction de 50 % sera appliquée		70,00
- Bassin Toboggan		150,00
- Pataugeoire		67,00
- Assistance d'un M.N.S. ou autre agent		72,00
NOTA		
TYPE 1 Gratuité applicable aux : élèves de l'enseignement primaire quelque soit l'établissement de la Ville d'Auxerre, l'IUT d'Auxerre, Instituts Médico-Educatif d'Auxerre, Maison des enfants, centres de loisirs municipaux, maisons de quartiers, équipements de territoire et centres sociaux d'Auxerre. Les écoles multisports, les crèches Auxerroises. A l'Auxerre Aquatic Club, l'axa triathlon, OCKA, le club de Plongée Paul, uniquement dans le cadre de leur activité conformément à la convention.		
TYPE 2 Tarif groupe 1,70 € applicable aux : Patronages, Centres de loisirs, centre de formation professionnel Auxerrois.		
TYPE 3 Tarif groupe 2,20 € applicable aux : patronages et centres de loisirs extérieurs à Auxerre, Hôpital psychiatrique de l'Yonne. Écoles primaires et Instituts Médico-Educatif extérieurs à la Ville d'Auxerre. Maison de retraite Départementale. Écoles multisports et crèches extérieures à Auxerre.		
Pour les associations suivantes : ANMAR, Baby Club, l'Eau Vive, le tarif applicable est celui de la convention en cours.		
Pour bénéficier des tarifs préférentiels, à défaut de présentation de pièces justificatives, le tarif maximum sera appliqué.		

CAMPING MUNICIPALDate d'application : 1^{er} janvier 2018

taux de TVA en vigueur : 10 %

Droits d'occupation	TARIF Haute saison Du 1 ^{er} Juin au 31 août			TARIF Basse saison du 31/03 au 31/05 et du 01/09 au 30/09		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Adulte, la journée	4,55	0,45	5,00	3,64	0,36	4,00
Enfant de moins de 13 ans, la journée	3,64	0,36	4,00	2,73	0,27	3,00

Emplacement mort la journée	6,36	0,64	7,00	3,18	0,32	3,50
--------------------------------	------	------	------	------	------	------

Du 31/03 au 30/09

	TARIF HT	TVA	TARIF TTC
Groupe Adultes (+ 10 personnes) par personne, par jour	3,36	0,34	3,70
Groupe Enfants – 13ans (+ 10 enfants) par enfant, par jour	2,45	0,25	2,70

Emplacement (par 100 m2) la journée	4,55	0,45	5,00
Branchement électricité la journée	3,64	0,36	4,00

Services payants :	TARIF HT	TVA	TARIF TTC
Lave linge (produit compris) pour 4 kg ou moins, le programme	5,45	0,55	6,00
Sèche linge, le programme	5,45	0,55	6,00
Glace, la mesure	1,18	0,12	1,30
Élément à réfrigérer	0,91	0,09	1,00
Vidange des sanitaires (camping-car de passage)	3,64	0,36	4,00

Tarif visiteurs	1,36	0,14	1,50
-----------------	------	------	------

Gratuité : pour les centres de loisirs d'Auxerre, les résidents de villes jumelées avec Auxerre

ACCUEILS PERISCOLAIRESDate d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT			Unité	TARIF
Accueils périscolaires du matin			Semaine/ enfant	2,60 €
Droit d'inscription				
Accueils périscolaires du soir ou études				
tranche de QF (*)			Fréquentation ponctuelle	Fréquentation mensuelle (à partir de 6 fréquentations)
0 €	à	499 €	1,50 €	8,00 €
500 €	à	699 €	2,50 €	13,00 €
700 €	à	949 €	3,00 €	18,00 €
950 €	à	1 499 €	4,00 €	23,00 €
1 500 €	et	plus	5,00 €	28,00 €

RESTAURANTS MUNICIPAUXDate d'application : 1^{er} janvier 2018

			I – Restaurants scolaires	
tranche de QF (*)			tarif à l'unité (repas) pour les Auxerrois	tarif à l'unité (repas) pour les non Auxerrois
0 €	à	199 €	1,80 €	2,15 €
200 €	à	299 €	2,05 €	2,45 €
300 €	à	399 €	2,25 €	2,70 €
400 €	à	499 €	2,45 €	2,95 €
500 €	à	599 €	2,70 €	3,25 €
600 €	à	649 €	3,00 €	3,60 €
650 €	à	699 €	3,25 €	3,90 €
700 €	à	749 €	3,50 €	4,20 €
750 €	à	849 €	3,75 €	4,50 €
850 €	à	949 €	3,95 €	4,75 €
950 €	à	1 049 €	4,20 €	5,05 €
1 050 €	à	1 149 €	4,45 €	5,35 €
1 150 €	à	1 499 €	4,70 €	5,65 €
1 500 €	et	plus	4,95 €	5,95 €
Enfants en occasionnel			5,25 €	6,30 €
Parents en occasionnel			5,40 €	6,50 €
<i>N.B. Le tarif occasionnel des repas doit s'appliquer à titre exceptionnel</i>				
				Unité repas
Tarifs « organismes » (placements en foyers, familles d'accueil)				3,25 €
Chauffeurs et enseignants				5,40 €
II - IUT Arrêté municipal n° FB 088 du 24 août 2017				
Etudiants titulaires de la carte CROUS - prix fixé annuellement par le CNOUS au 1er août de chaque année				Unité repas
Etudiants ne relevant pas du CROUS - personnel IATOSS - professeur				6,70 €
Personnel IUT indice majoré égal ou inférieur à 465				5,25 €

(*) le montant du quotient familial est fixé par la CAF ou la MSA. Il est révisable chaque année au 1er janvier

CENTRES DE LOISIRS**Date d'application : 1^{er} janvier 2018**

tranche de QF (*)			tarif à l'unité pour les Auxerrois			tarif à l'unité pour les non Auxerrois		
			Accueil Péri-scolaire Du soir	mercredi après-midi sans repas	1/2 journée Vacances sans repas	Accueil Péri-scolaire Du soir	mercredi après-midi sans repas	1/2 journée Vacances sans repas
			par soir	par mercredi après-midi sans repas	par 1/2 journée	par soir	par mercredi après-midi sans repas	par 1/2 journée
0 €	à	199 €	0,25 €	1,20 €	1,30 €	0,30 €	1,45 €	1,55 €
200 €	à	299 €	0,30 €	1,30 €	1,40 €	0,35 €	1,55 €	1,70 €
300 €	à	399 €	0,35 €	1,35 €	1,45 €	0,40 €	1,60 €	1,75 €
400 €	à	499 €	0,45 €	1,40 €	1,50 €	0,55 €	1,70 €	1,80 €
500 €	à	599 €	0,50 €	1,45 €	1,55 €	0,60 €	1,75 €	1,85 €
600 €	à	649 €	0,60 €	1,50 €	1,60 €	0,70 €	1,80 €	1,90 €
650 €	à	699 €	0,70 €	1,55 €	1,65 €	0,85 €	1,85 €	2,00 €
700 €	à	749 €	0,75 €	1,80 €	1,90 €	0,90 €	2,15 €	2,30 €
750 €	à	849 €	0,80 €	1,95 €	2,05 €	0,95 €	2,35 €	2,45 €
850 €	à	949 €	0,90 €	2,10 €	2,20 €	1,10 €	2,50 €	2,65 €
950 €	à	1 049 €	1,20 €	2,40 €	2,50 €	1,45 €	2,90 €	3,00 €
1 050 €	à	1 149 €	1,40 €	2,70 €	2,80 €	1,70 €	3,25 €	3,35 €
1 150 €	à	1 499 €	1,65 €	3,30 €	3,40 €	2,00 €	3,95 €	4,10 €
1 500 €	et plus		1,80 €	4,20 €	4,30 €	2,15 €	5,05 €	5,15 €

(*) le montant du quotient familial est fixé par la CAF ou la MSA. Il est révisable chaque année au 1er janvier

Le service repas à l'unité est à ajouter	
Tarif pour un enfant domicilié à Auxerrois	Tarif de la restauration scolaire
Tarif pour un enfant non auxerrois	

Mini-camps (moins de 5 jours)	
Sur Auxerre et hors Auxerre (repas compris)	Tarif fixé par arrêté municipal spécifique

En cas d'annulation d'une réservation, il est impératif de prévenir dans un délai d'au moins 48 h. Dans ce cas, aucune facturation ne sera établie.

Si l'information de l'annulation est donnée dans le délai des 48 heures indiqué ci-dessus, une unité sera facturée

Si aucune information n'est donnée, les unités réservées seront facturées.

**ACTIVITES ET ANIMATIONS DANS LES EQUIPEMENTS DE TERRITOIRE /
CENTRES SOCIAUX / MAISONS DE QUARTIER**

Date d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
Atelier nécessitant des achats de la part de la structure, avec une production que les usagers utilisent pour leur propre consommation (brico, cuisine, ...)	Séance ou à l'œuvre selon la thématique de l'atelier	1,50
Activité permanente avec intervenants extérieurs portée par l'équipement (hors actions liées au bien être)	La séance	1,50
Entrée à la piscine (pour tous)	Entrée	0,50
Activité de loisirs, avec droits d'entrée (ciné, bowling, patinoire, ...)	Unité pour les enfants entre 3 et 10 ans	1,50
	Unité à partir de 11 ans	2,50
Séjour collectif adolescents avec hébergement	Par jour	5,00
Repas mensuel de l'équipement (hors animation de quartier) ou prix repas adulte lors de sortie quand pris en charge par la structure	Repas pour auxerrois	14,00
	Repas pour non auxerrois	19,00
Aquagym du nouvel équipement de territoire Centre Ville/ Conches Clairions	Cotisation année scolaire	30,00
	Carnet de 10 entrées	30,00
Activité gymnastique permanente avec intervenants extérieurs de l'équipement de territoire Centre Ville/ Conches Clairions	La séance	1,50
Photocopie (sans lien avec les activités du centre, hors CV et lettre de motivation – dans la limite de 10)	la feuille A4	0,15
Tarifs selon quotient familial	QF	
Sorties (hors Auxerre) en groupe portée par l'équipement avec droit d'entrée	0 € 0 499 €	1,00
	500 € 0 699 €	2,00
	700 € 0 949 €	3,00
	950 € 0 1 499 €	4,00
	1 500 € et plus	5,00
	0 € 0 499 €	2,00
	500 € 0 699 €	4,00
	700 € 0 949 €	6,00
	950 € 0 1 499 €	8,00
	1 500 € et plus	10,00
Sorties (hors Auxerre) en groupe portée par l'équipement sans droit d'entrée	0 € 0 499 €	1,00
	500 € 0 699 €	2,00
	700 € 0 949 €	3,00
	950 € 0 1 499 €	4,00
	1 500 € et plus	5,00
Tarif maximum appliqué pour les Non-Auxerrois		
Si pas de justificatif de quotient familial alors le tarif maximum sera appliqué		

SALLES VAULABELLE**date d'application : 1^{er} janvier 2018**

Salle de conférence 144 places-sono		Forfait horaire de gestion			Coût horaire entre 8h et 22h			Coût horaire entre 22h à 4h		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Associations	Auxerroise	13,17	2,63	15,80	20,00	4,00	24,00	26,67	5,33	32,00
	Non auxerroise	14,00	2,80	16,80	22,50	4,50	27,00	28,33	5,67	34,00
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	18,33	3,67	22,00	29,17	5,83	35,00	36,67	7,33	44,00
	Non auxerroise	20,00	4,00	24,00	31,67	6,33	38,00	40,00	8,00	48,00

Salle principale 450 places		Forfait horaire de gestion			Coût horaire entre 8h et 22h			Coût horaire entre 22h à 4h		
<i>Demandeur</i>	<i>localisation</i>	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Associations	Auxerroise	20,00	4,00	24,00	30,00	6,00	36,00	43,33	8,67	52,00
	Non auxerroise	20,83	4,17	25,00	31,67	6,33	38,00	47,50	9,50	57,00
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	28,33	5,67	34,00	43,33	8,67	52,00	63,33	12,67	76,00
	Non auxerroise	30,83	6,17	37,00	47,50	9,50	57,00	70,00	14,00	84,00

Local traiteur		Forfait horaire de gestion			Coût horaire entre 8h et 22h			Coût horaire entre 22h à 4h		
<i>Demandeur</i>	<i>localisation</i>	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Associations	Auxerroise	5,58	1,12	6,70	14,17	2,83	17,00	17,50	3,50	21,00
	Non auxerroise	6,42	1,28	7,70	15,83	3,17	19,00	19,17	3,83	23,00
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	8,08	1,62	9,70	20,00	4,00	24,00	25,00	5,00	30,00
	Non auxerroise	8,92	1,78	10,70	21,67	4,33	26,00	27,50	5,50	33,00

Prestation supplémentaire		HT	TVA	TTC
Utilisation de la sonorisation	Forfait	14,17	2,83	17,00

Localisation auxerroise : Auxerre, Vaux, Laborde, Jonches et Les Chesnez

PASSAGE SOUFFLOT - SALLES DE REUNIONdate d'application : 1^{er} janvier 2018

Salle Carré (14 places maximum)		Coût horaire entre 8 h et 23 h		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC
Associations	Auxerroise	3,92	0,78	4,70
	Non auxerroise	4,75	0,95	5,70
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	7,25	1,45	8,70
	Non auxerroise	8,08	1,62	9,70

Salle Seguin (19 places maximum)		Coût horaire entre 8 h et 23 h		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC
Associations	Auxerroise	4,17	0,83	5,00
	Non auxerroise	5,00	1,00	6,00
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	7,92	1,58	9,50
	Non auxerroise	8,75	1,75	10,50

Salle Surugue (100 places maximum)		Coût horaire entre 8 h et 23 h		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC
Associations	Auxerroise	6,42	1,28	7,70
	Non auxerroise	7,25	1,45	8,70
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	9,75	1,95	11,70
	Non auxerroise	10,58	2,12	12,70

Localisation auxerroise : Auxerre, Vaux, Laborde, Jonches et Les Chesnez

MAISON PAUL BERT - SALLES DE REUNIONdate d'application : 1^{er} janvier 2018

<i>Salles Léonie (15 places maximum)</i>		Coût horaire entre 8 h et 23 h		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC
Associations	Auxerroise	3,92	0,78	4,70
	Non auxerroise	4,75	0,95	5,70
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	7,00	1,40	8,40
	Non auxerroise	7,83	1,57	9,40

<i>Salles Pauline et Henriette (19 places maximum)</i>		Coût horaire entre 8 h et 23 h		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC
Associations	Auxerroise	4,17	0,83	5,00
	Non auxerroise	5,00	1,00	6,00
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	8,33	1,67	10,00
	Non auxerroise	9,17	1,83	11,00

<i>Salle Anna (90 places maximum)</i>		Coût horaire entre 8 h et 23 h		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC
Associations	Auxerroise	6,67	1,33	8,00
	Non auxerroise	7,50	1,50	9,00
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	10,00	2,00	12,00
	Non auxerroise	10,83	2,17	13,00

Localisation auxerroise : Auxerre, Vaux, Laborde, Jonches et Les Chesnez

SALLE DE FORMATION INFORMATIQUE
20 RUE PAUL BERT

date d'application : 1^{er} janvier 2018

<i>Salle formation informatique 20 rue Paul Bert</i>	Coût horaire		
	HT	TVA	TTC
<i>Demandeur</i>			
Groupement d'Intérêt Public e-Bourgogne	20,83	4,17	25,00

CNFPT Antenne de l'Yonne
MAISON PAUL BERT – SALLES DE REUNION

date d'application : 1^{er} janvier 2018

<i>Salles Léonie (15 places maximum)</i>	Coût horaire entre 8 h et 17 h 30		
	HT	TVA	TTC
<i>Demandeur</i>			
CNFPT – Antenne de l'Yonne	3,08	0,62	3,70

<i>Salles Pauline et Henriette (19 places maximum)</i>	Coût horaire entre 8 h et 17 h 30		
	HT	TVA	TTC
<i>Demandeur</i>			
CNFPT – Antenne de l'Yonne	3,92	0,78	4,70

<i>Salle Anna (90 places maximum)</i>	Coût horaire entre 8 h et 17 h 30		
	HT	TVA	TTC
<i>Demandeur</i>			
CNFPT – Antenne de l'Yonne	10,58	2,12	12,70

Salles louées sans gardien, sur une base de 7 h/jour

SALLE DES GARDES

date d'application : 1^{er} janvier 2018

<i>Demandeur</i>	Coût horaire entre 8 h et 17 h 30		
	HT	TVA	TTC
Personnes morales auxerroises de droit public ou privé	5,83	1,17	7,00

CAVE DE L'HOTEL RIBIERE

date d'application : 1^{er} janvier 2018

<i>Demandeur</i>	Coût horaire entre 8 h et 17 h 30		
	HT	TVA	TTC
Personnes morales auxerroises de droit public ou privé	5,83	1,17	7,00

MAISON DES CHESNEZ**date d'application : 1^{er} janvier 2018**

30 places maximum		Coût horaire en journée					
		Salle			Forfait Week-End		
<i>Demandeur</i>	<i>Localisation</i>	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
<i>Associations Des Chesnez</i>	<i>Les Chesnez</i>	gratuit			25,00	5,00	30,00
Associations	Auxerroise	5,00	1,00	6,00	65,00	13,00	78,00
	Non auxerroise	5,83	1,17	7,00	70,83	14,17	85,00
Personnes morales de droit public ou privé, particuliers	Auxerroise	8,33	1,67	10,00	96,67	19,33	116,00
	Non auxerroise	9,17	1,83	11,00	105,00	21,00	126,00

Localisation auxerroise : Auxerre, Vaux, Laborde, Jonches et Les Chesnez

Pour les locations en week-end, une caution de 300 euros sera demandée à l'utilisateur

ABBAYE SAINT-GERMAIN
SALLE DE CONFERENCE**Date d'application : 1^{er} janvier 2018**

<i>Demandeur</i>	Coût horaire	
	<i>Localisation</i>	TARIF
Frais de gestion		30,00
Frais de location pour Personnes morales	Auxerroise	90,00
	Non auxerroise	130,00
Frais de location pour Association	Auxerroise	40,00
	Non auxerroise	60,00

SALLE POLYVALENTE DE LABORDE**date d'application : 1er janvier 2018**

<i>Demandeur</i>	<i>localisation</i>	<i>Manifestation</i>	Coût horaire journée ou soirée en semaine sans local traiteur			Coût horaire journée ou soirée en semaine avec local traiteur			Week-End avec local traiteur		
			HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Personne morale	auxerroise	but non lucratif	10,00	2,00	12,00	15,00	3,00	18,00	180,00	36,00	216,00
	non auxerroise	but non lucratif	13,33	2,67	16,00	18,33	3,67	22,00	287,50	57,50	345,00
Particulier	auxerrois		10,00	2,00	12,00	15,00	3,00	18,00	180,00	36,00	216,00
	non Auxerrois		13,33	2,67	16,00	18,33	3,67	22,00	291,67	58,33	350,00
Association et CE	auxerroise	de Laborde			gratuit			gratuit			50,00
		but non lucratif	8,33	1,67	10,00	12,50	2,50	15,00	175,00	35,00	210,00
	non auxerroise	but non lucratif	10,00	2,00	12,00	18,33	3,67	22,00	285,00	57,00	342,00

Pour les locations en week-end, une caution de 300 euros sera sollicitée auprès des utilisateurs

MAISON DE VAUX**date d'application : 1^{er} janvier 2018**

<i>Demandeur</i>	<i>localisation</i>	<i>Manifestation</i>	1/2 journée ou soirée en semaine			Forfait Week-End		
			HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Personne morale	auxerroise	but lucratif	-	-		-	-	-
		but non lucratif	64,75	12,95	77,70	119,17	23,83	143,00
	non auxerroise	but lucratif	-	-	-	-	-	-
		but non lucratif	101,25	20,25	121,50	240,83	48,17	289,00
Particulier	auxerrois		64,75	12,95	77,70	119,17	23,83	143,00
	non Auxerrois		101,25	20,25	121,50	240,83	48,17	289,00
Association et CE	auxerroise	de Vaux			gratuit			gratuit
		but non lucratif	64,75	12,95	77,70	119,17	23,83	143,00
	non auxerroise	but lucratif	-	-	-	-	-	-
		but non lucratif	101,25	20,25	121,50	240,83	48,17	289,00

Pour les locations en week-end, une caution de 300 euros sera sollicitée auprès des utilisateurs

EQUIPEMENTS DE TERRITOIRE ET MAISONS DE QUARTIER

LOCATION DE SALLES

Date d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	ASSOCIATIONS				HABITANTS					
		Du quartier	Hors quartier			Du quartier			Hors quartier		
			HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Maison de quartier Rive droite											
Grande salle	vacation	Gratuit	34,17	6,83	41,00	18,33	3,67	22,00	45,83	9,17	55,00
Grande salle et office	vacation	Gratuit	161,67	32,33	194,00	97,50	19,50	117,00	183,33	36,67	220,00
Maison de quartier Saint Siméon											
Grande salle, salle de réunion 1, 2 ou 3	Vacation	Gratuit	34,17	6,83	41,00	18,33	3,67	22,00	45,83	9,17	55,00
Grande salle et cuisine	Vacation	Gratuit	161,67	32,33	194,00	97,50	19,50	117,00	183,33	36,67	220,00
Equipement de territoire des Rosoirs											
Grande salle	Vacation	Gratuit	34,17	6,83	41,00	18,33	3,67	22,00	45,83	9,17	55,00
Equipement de territoire Sainte-Geneviève/Brichères/Boussicats											
Grande salle, petites salles	vacation	Gratuit	34,17	6,83	41,00	18,33	3,67	22,00	45,83	9,17	55,00
Grande salle et office	vacation	Gratuit	161,67	32,33	194,00	97,50	19,50	117,00	183,33	36,67	220,00
Equipement de territoire Piedalloues/Saint Julien/Saint Amâtre											
Petite salle	vacation	Gratuit	34,17	6,83	41,00	18,33	3,67	22,00	45,83	9,17	55,00
Grande salle et office	vacation	Gratuit	161,67	32,33	194,00	97,50	19,50	117,00	183,33	36,67	220,00
Salle polyvalente du cadran	vacation	Gratuit	34,17	6,83	41,00	18,33	3,67	22,00	45,83	9,17	55,00

Toutes les locations seront accompagnées de deux chèques de caution :

150 € pour le ménage et le tri sélectif

450 € pour les dégradations et interventions de la société de surveillance

MARCHESDate d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
DROITS DE PLACE		
1 - MARCHÉ DE L'ARQUEBUSE ET SAINTE-GENEVIEVE		
Case (abonnés)	Trimestre	206,00
Case	Journée	20,80
Case tarif préférentiel (sur case désignée par arrêté municipal)	Trimestre	131,10
Table Arquebuse – (abonnés) par unité de table (1ère table)	Trimestre	55,60
Table (suivante) Arquebuse – (abonnés) par unité de table	Trimestre	29,90
Emplacement alimentaire Sainte-Genève – abonnés (1er mètre)	ml/trimestre	18,00
Emplacement alimentaire Sainte-Genève – abonnés (mètre suivant) par unité	ml/trimestre	14,70
Emplacement alimentaire Sainte-Genève – par tranche de 2m	tranche 2m/Marché	5,90
Emplacement alimentaire Sainte-Genève tranche suivante – par tranche de 2m	tranche 2m/Marché	4,50
Table de 2 mètres	Journée	10,00
Vente ou étalage sur l'esplanade le mardi	1 m	2,00
	2 m	2,50
	3 m	3,10
	4 m	4,10
	5 m	4,80
	6 m	5,30
	7 m	5,90
	8 m	6,50
	9 m	7,00
	10 m	7,50
	11 m	8,00
	12 m	8,30
	mètres supplémentaires	0,70
Vente ou étalage sur l'esplanade le vendredi et dimanche à Sainte-Genève	1 m	2,20
	2 m	2,60
	3 m	3,30
	4 m	4,30
	5 m	5,40
	6 m	6,50
	7 m	7,10
	8 m	7,90
	9 m	8,20
	10 m	8,70
	11 m	9,30
	12 m	10,40
	mètres supplémentaires	1,00
Posticheurs, démonstrateurs	unité/marché	10,00
Exposition pour vente de véhicules	Véhicule/marché	10,00

MARCHESDate d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
2 - MARCHÉ A CIEL OUVERT (MACO)	ml/jour	4,70
Marché à ciel ouvert – 1er mètre(par unité)	ml/trimestre	38,10
Marché à ciel ouvert – mètres suivants (par unité)	ml/trimestre	29,60
Bornes électriques	caution/clé	53,00
3 – COMMERCANTS NON SEDENTAIRES CENTRE VILLE		
Non alimentaire	ml/jour	4,20
Saisonniers au trimestre	ml/jour	4,00
Saisonniers (vente de produits saisonniers...)	ml/jour	8,00
4 – COMMERCANTS NON SEDENTAIRES EXTRA-MUROS		
Etalages (ml) autres (m2)		
Tous les jours de la semaine		
Non alimentaire	ml/jour	4,00
Saisonniers au trimestre	ml/jour	4,00
Saisonniers (vente de produits saisonniers...)	ml/jour	8,00
5 – CAMELOTS « AJA »		
Abonnés – Pour les rencontres à domicile du championnat de France de Ligue 2	forfait/saison	286,00
Occasionnels – Quelle que soit la nature des rencontres sportives	Par match	51,50
6 – ELECTRICITE (branchement sur ville)		
Electricité (branchement sur ville)	1 marché/trimestre	23,20
	2 marchés/trimestre	34,00
	3 marchés/trimestre	44,80

Tout trimestre ou abonnement commencé est dû dans sa totalité

FETES FORAINES - FOIRESDate d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
DROITS DE PLACE, INSTALLATIONS FORAINES		
1 - Situation Extra-muros - Pâques – Toussaint		
Durée de la fête les 200 premiers m2	m2/foire	1,70
2 - Situation Intra-Muros		
	m2/jour	3,60
3 - Fête foraine de mai		
Durée de la fête, les 200 premiers m2	m2/semaine	3,40
Durée de la fête, les m2 suivants	m2/semaine	1,35
Jours supplémentaires accordés par le Maire les 200 premiers m ²	m2/semaine	1,30
Jours supplémentaires accordés par le Maire les m ² suivants	m2/semaine	0,55
Electricité selon puissance demandée	en fonction de la consommation estimée selon le tarif du kw/h en vigueur lors de l'installation	
Caravanes greffées non affiliées à un métier	Forfait durée de la fête	15,00
4 - Foire Saint Martin		
Marchands forains et étalagistes	ml/jour	8,40
Véhicule automobile	Véhicule/jour	25,00
Etalage pratiqué par le bénéficiaire du fond de commerce au droit et en façade de son établissement		gratuit

* toute période commencée est due dans sa totalité

VENTE SUR DOMAINE PUBLIC ET AUTRES UTILISATIONS

Date d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
I – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC « OCCASIONNEL »		
Occupation sur places, voies publiques, trottoirs, jardins, parcs, parkings, équipements sportifs extérieurs, etc...		
Règle générale : gratuité accordée aux associations auxerroises pour les manifestations à but non lucratif ; gratuité accordée pour les actions reconnues d'utilité publique (don du sang, causes nationales...)		
1°) Situation extra-muros		
- Distribution de flyers publicitaires	Présence/jour	15,00
< 14 m2	Forfait/jour	15,00
< 50 m2	Forfait/jour + m ² au dessus du 14eme jour m ² /jour	1,70
- de 51 à 500 m2	par jour	85,50
- par tranche de 500 m2 supplémentaires	par jour	85,50
2°) Situation intra-muros		
- Distribution de flyers publicitaires	Présence/jour	15,00
< 14 m2	Forfait/jour	15,00
< 100 m2	Forfait/jour + m ² au dessus du 14eme jour m ² /jour	1,70
- par tranche de 100 m2 supplémentaires	par jour	43,30
3°) Parkings de plus de 50 places hors centre Ville (La Noue, esplanade de l'Arquebuse, Guillet, Roscoff...)		
- de 1 à 10 m2	m2/jour	1,15
- par tranche de 100 m2 supplémentaires	par jour	43,30
4°) Voitures publicitaires à vocation commerciale		
Non sonorisées	Véhicule/jour	39,15
5°) Spectacles sous chapiteaux (extra muros)		
Petits chapiteaux (moins de 200 m2)	Jour	21,65
Chapiteaux de 200 m2 à 1 000 m2	Jour	43,25
Chapiteaux de 1 001 m2 à 2 000 m2	Jour	96,00
Chapiteaux de 2 001 m2 à 3 000 m2	Jour	192,00
Chapiteaux de plus de 3 000 m2	Jour	234,00
Cirque de plus de 1 000 m ²	Jour	850,00
6°) Consommables		
- Electricité (selon puissance demandée)		Voir tarification appliquée pour la fête foraine

VENTE SUR DOMAINE PUBLIC ET AUTRES UTILISATIONS

Date d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
II – ETALAGES (terrasses, étalages, mobiliers)		
1 - Terrasses et étalages		
<i>Ouvertes sur trottoir sans aménagement</i>		
* intra-muros	m2 ou ml/an	29,00
* extra-muros	m2 ou ml/an	9,80
<i>Ouvertes sur trottoir avec aménagement</i>		
* intra-muros	m2 ou ml/an	70,00
* extra-muros	m2 ou ml/an	40,00
<i>Fermées</i>		
* intra-muros	m2 ou ml/an	109,20
* extra-muros	m2 ou ml/an	42,25
<i>Contre terrasse saisonnière</i>		
Période du 1 ^{er} avril au 1 ^{er} novembre		
* intra-muros	m2 ou ml/saison	50,00
* extra-muros	m2 ou ml/saison	20,00
<i>Contre terrasse annuelle</i>		
* intra-muros	m2 ou ml/an	70,00
* extra-muros	m2 ou ml/an	40,00
2 – Mobilier (portants, chevalets, roulotte...)		
* intra-muros	m2 ou ml/an	27,90
* extra-muros	m2 ou ml/an	9,30
* tout m2 ou ml entamé est dû dans sa totalité. Les tarifs ne peuvent pas être fractionnés.		
III – TAXIS ET VÉHICULES DE PETITES REMISES		
droit de stationnement	véhicule/an	213,30
IV – VOIE D'ACCES PLACE DE LA GARE SAINT-GERVAIS ET PARKING MARIE NOEL		
caution badge d'accès Place de la Gare Saint-Gervais	caution/unité	50,00
caution badge d'accès parking Marie Noël	caution/unité	11,00
V – AUTOCARS LIGNES REGULIERES		
Stationnement annuel avec emplacement dédié aux lignes régulières autocaristes inter-urbaines	Emplacement / an	639,60
VI - VENTES SUR DOMAINE PUBLIC PERENNES		
<u>majorations</u> applicables conformément au règlement de terrasses et étalages pour dépassement de surface autorisée ou installation non conforme 1er constat		
*intra-muros	m2 ou ml/ Constat	16,00
*extra-muros	m2 ou ml/ Constat	5,25

VENTE SUR DOMAINE PUBLIC ET AUTRES UTILISATIONS

Date d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
<u>majorations</u> applicables conformément au règlement de terrasses et étalages pour dépassement de surface autorisée ou installation non conforme constats suivants		
*intra-muros	m2 ou ml/ Constat	47,90
*extra-muros	m2 ou ml/ Constat	16,00
<u>Tarifs</u> applicables pour installations non autorisées		
*intra-muros	m2 ou ml/ Constat	47,90
*extra-muros	m2 ou ml/ Constat	16,00
<u>Tarifs</u> applicables pour installations non autorisées délai prescrit par la mise en demeure		
*intra-muros	m2 ou ml/ Constat	74,15
*extra-muros	m2 ou ml/ Constat	23,70
<u>majoration</u> applicable pour l'utilisation d'une place de parking payante sans autorisation	par place	479,00
PARCELLE DE JARDIN A SAINT SIMEON		
Parcelle de 40 m2	Année	20,00
Parcelle de 50 m2	Année	25,00
Parcelle de 60 m2	Année	30,00
Parcelle de 70 m2	Année	35,00
Parcelle de 90 m2	Année	45,00
Parcelle de dimension intermédiaire	m2/Année	0,50
<p>N.B. : « La perception des redevances majorées en cas d'installation non conforme, de dépassement de la surface autorisée ou d'installation non autorisés ne vaut pas autorisation implicite d'occuper le domaine public, par conséquent, les infractions seront poursuivies selon les textes en vigueur (article L.116-1 et suivant du code de la voirie routière) »</p> <p>N.B. Les prix annuels peuvent être ramenés à une occupation trimestrielle à la demande de l'utilisateur Dans ce cas, la base de calcul est le prix divisé par 4 (trimestre) majoré de 10 %</p> <p>N.B. : la notion intra muros concerne l'ensemble du secteur compris entre les boulevards Vauban, 11 Novembre, Davout, Vaulabelle, Quais de l'Yonne (intégrés), boulevard de la chaînette. La notion extra muros concerne l'ensemble du secteur Ville, Hameaux et Vaux hors secteur intra muros et parkings.</p>		

PARKINGS PAYANTSDate d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF		
DROIT DE STATIONNEMENT				
1°) Résidents de l'agglomération centrale	mois	16,50		
	trimestre	49,00		
	semestre	98,00		
	Année	198,00		
2°) Interventions professionnelles de courte durée	mois	32,00		
	trimestre	74,00		
	semestre	128,00		
	Année	210,00		
Borne automatique "mail commercial" de Sainte-Geneviève	Caution	50,00		
Télécommande parking Foyer Gouré pour les institutions, personnes morales publiques et privées	Caution	50,00		
DROIT DE STATIONNEMENT – PARKING DU PONT		Tarif HT	TVA	Tarif TTC
* Boxes	Année	440,42	88,08	528,50
	semestre	226,67	45,33	272,00
	Trimestre	125,42	25,08	150,50
	Mois	49,17	9,83	59,00
	caution	pas de TVA		60,00
* Emplacements	Année	269,17	53,83	323,00
	semestre	136,67	27,33	164,00
	Trimestre	81,67	16,33	98,00
	Mois	33,50	6,70	40,20
	caution	pas de TVA		38,00
Stationnement journée : du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h : 1ère tranche 30 mn	30 mn	gratuit		
Au delà par tranche de 15 mn	15 mn	0,25	0,05	0,30
Le parking sera gratuit tous les jours de la semaine du lundi au samedi entre 12 h et 14 h ainsi que les dimanches et jours fériés toute la journée		gratuit		
Stationnement nuit entre 20 h et 8 h : 1ère tranche 30 mn	30 mn	gratuit		
Au delà par tranche de 15 mn	15 mn	0,17	0,03	0,20
Ticket perdu		34,33	6,87	41,20

SANITAIRES PUBLICSDate d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
DROIT D'UTILISATION		0,40

PARKINGS PAYANTS – HORODATEURSDate d'application : 1^{er} janvier 2018

Stationnement en centre ville, par véhicule	30 minutes gratuites			
OBJET DU DROIT	Unité en minute	Tarif	Unité en minute	Tarif
HORODATEURS ZONE VERTE	6	0,10	138	2,40
	12	0,20	144	2,50
	18	0,30	150	2,60
	24	0,40	155	2,70
	30	0,50	160	2,80
	36	0,60	165	2,90
	42	0,70	170	3,00
	48	0,80	175	3,10
	54	0,90	180	3,20
	60	1,00	186	3,30
	66	1,10	192	3,40
	72	1,20	198	3,50
	78	1,30	204	3,60
	84	1,40	210	3,70
	90	1,50	215	3,80
	95	1,60	220	3,90
	100	1,70	225	4,00
	105	1,80	230	4,10
	110	1,90	235	4,20
	115	2,00	240	4,30
120	2,10			
126	2,20	270	20,00	
132	2,30			

Le montant du Forfait Post-Stationnement est fixé à 20 €

PARKINGS PAYANTS – HORODATEURSDate d'application : 1^{er} janvier 2018

Stationnement en centre ville, par véhicule	30 minutes gratuites			
OBJET DU DROIT	Unité en minute	Tarif	Unité en minute	Tarif
	6	0,10	114	3,70
	12	0,20	116	3,80
	18	0,30	118	3,90
	24	0,40	120	4,00
	30	0,50	122	4,10
	36	0,60	124	4,20
	42	0,70	126	4,30
	48	0,80	128	4,40
	54	0,90	130	4,50
	60	1,00	132	4,60
	62	1,10	134	4,70
	64	1,20	136	4,80
	66	1,30	138	4,90
	68	1,40	140	5,00
	70	1,50	142	5,10
	72	1,60	144	5,20
	74	1,70	146	5,30
	76	1,80	148	5,40
	78	1,90	150	5,50
	80	2,00	152	5,60
	82	2,10	154	5,70
	84	2,20	156	5,80
	86	2,3	158	5,90
	88	2,4	160	6,00
	90	2,50	162	6,10
	92	2,60	164	6,20
	94	2,70	166	6,30
	96	2,80	168	6,40
	98	2,90	170	6,50
	100	3,00	172	6,60
	102	3,10	174	6,70
	104	3,20	176	6,80
	106	3,30	178	6,90
	108	3,40	180	7,00
	110	3,50		
	112	3,60	210	20,00

**HORODATEURS
ZONE ROUGE**

**Le montant du Forfait Post-Stationnement est
fixé à 20 €**

PARKINGS PAYANTS – HORODATEURS HTDate d'application : 1^{er} janvier 2018

Stationnement parkings de la Tournelle et Charmilles, par véhicule								
OBJET DU DROIT	30 minutes gratuites							
	Unité en minute	TARIF HT	TVA	TARIF TTC	Unité en minute	TARIF HT	TVA	TARIF TTC
HORODATEURS ZONE JAUNE Parking de la Tournelle	6	0,08	0,02	0,10	138	1,92	0,38	2,30
	12	0,17	0,03	0,20	144	2,00	0,40	2,40
	18	0,25	0,05	0,30	150	2,08	0,42	2,50
	24	0,33	0,07	0,40	156	2,17	0,43	2,60
	30	0,42	0,08	0,50	162	2,25	0,45	2,70
	36	0,50	0,10	0,60	168	2,33	0,47	2,80
	42	0,58	0,12	0,70	174	2,42	0,48	2,90
	48	0,67	0,13	0,80	180	2,50	0,50	3,00
	54	0,75	0,15	0,90	186	2,58	0,52	3,10
	60	0,83	0,17	1,00	192	2,67	0,53	3,20
	66	0,92	0,18	1,10	198	2,75	0,55	3,30
	72	1,00	0,20	1,20	204	2,83	0,57	3,40
	78	1,08	0,22	1,30	210	2,92	0,58	3,50
	84	1,17	0,23	1,40	216	3,00	0,60	3,60
	90	1,25	0,25	1,50	222	3,08	0,62	3,70
	96	1,33	0,27	1,60	228	3,17	0,63	3,80
	102	1,42	0,28	1,70	234	3,25	0,65	3,90
	108	1,50	0,30	1,80	240	3,33	0,67	4,00
	Le montant du Forfait Post-Stationnement est fixé à 20 €	114	1,58	0,32	1,90			
120		1,67	0,33	2,00	480	4,17	0,83	5,00
126		1,75	0,35	2,10				
132		1,83	0,37	2,20	510	16,67	3,33	20,00
OBJET DU DROIT	30 minutes gratuites							
	Unité en minute	TARIF HT	TVA	TARIF TTC	Unité en minute	TARIF HT	TVA	TARIF TTC
HORODATEURS ZONE VERTE Parking des Charmilles	6	0,08	0,02	0,10	132	1,92	0,38	2,30
	12	0,17	0,03	0,20	138	2,00	0,40	2,40
	18	0,25	0,05	0,30	144	2,08	0,42	2,50
	24	0,33	0,07	0,40	150	2,17	0,43	2,60
	30	0,42	0,08	0,50	155	2,25	0,45	2,70
	36	0,50	0,10	0,60	160	2,33	0,47	2,80
	42	0,58	0,12	0,70	165	2,42	0,48	2,90
	48	0,67	0,13	0,80	170	2,50	0,50	3,00
	54	0,75	0,15	0,90	175	2,58	0,52	3,10
	60	0,83	0,17	1,00	180	2,67	0,53	3,20
	66	0,92	0,18	1,10	186	2,75	0,55	3,30
	72	1,00	0,20	1,20	192	2,83	0,57	3,40
	78	1,08	0,22	1,30	198	2,92	0,58	3,50
	84	1,17	0,23	1,40	204	3,00	0,60	3,60
	90	1,25	0,25	1,50	210	3,08	0,62	3,70
	95	1,33	0,27	1,60	215	3,17	0,63	3,80
	100	1,42	0,28	1,70	220	3,25	0,65	3,90
	105	1,50	0,30	1,80	225	3,33	0,67	4,00
	Le montant du Forfait Post-Stationnement est fixé à 20 €	110	1,58	0,32	1,90	230	3,42	0,68
115		1,67	0,33	2,00	235	3,50	0,70	4,20
120		1,75	0,35	2,10	240	3,58	0,72	4,30
126		1,83	0,37	2,20				
					270	16,67	3,33	20,00

VOIRIEDate d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
I - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
Occupation temporaire :		
* Pour travaux, dépôts matériaux ou matériel, échafaudages suspendus ou sur pieds, abris-bennes, intérieurs de clôtures provisoires et en général pour toute occupation quelconque du domaine public nécessité par l'exécution de travaux		
- de 1 à 5 jours	m2/jour	0,80
- de 6 à 10 jours	m2/jour	1,10
- au delà	m2/jour	1,10
* stationnement exceptionnel pour travaux		
- camionnette, petit fourgon, nacelle seule,...		
- 1 ^{er} jour	unité/jour	15,00
- du 2 ^{ème} au 5 ^{ème} jours	unité/jour	6,00
- du 6 ^{ème} au 10 ^{ème} jours	unité/jour	9,00
- au delà	unité/jour	13,50
- benne, petit camion-benne, camion nacelle,...		
- 1 ^{er} jour	unité/jour	17,00
- du 2 ^{ème} au 5 ^{ème} jours	unité/jour	7,50
- du 6 ^{ème} au 10 ^{ème} jours	unité/jour	11,00
- au delà	unité/jour	13,50
- camion ("six roues", benne..)		
- 1 ^{er} jour	unité/jour	19,00
- du 2 ^{ème} au 5 ^{ème} jours	unité/jour	9,00
- du 6 ^{ème} au 10 ^{ème} jours	unité/jour	13,00
- au delà	unité/jour	13,50
* stationnement exceptionnel pour déménagements		
- camion traditionnel	unité/jour	15,00
- camion traditionnel +monte meubles	unité/jour	17,80
- camion semi-remorque	unité/jour	20,60
- camion + remorque (ensemble routier)	unité/jour	21,50
Pénalité pour non déclaration d'ouverture et de fin de chantier ou défaut d'autorisation de voirie		175,10
Marquises et auvents, droit d'installation :		
* Jusqu'à 0,80 m	unité	15,00
* au-delà de 0,80 m	m2	19,00
Signalétique des entreprises		
* droit d'occupation du domaine public pour installation de lattes :	m2/an	14,20
N.B. : Pour l'application des droits ci-dessus, les fractions de mètres seront facturées pour un mètre si elles sont de 50 cm et au-dessus et pour 50 cm si elles sont moindres Non restitution ou détérioration du matériels prêtés En cas de prêt de matériel (barrières, panneaux de signalisation...) pour un délai fixé entre la Ville et le locataire, les matériels non restitués ou détériorés feront l'objet d'un recouvrement administratif du montant des matériels majoré forfaitairement pour frais de gestion + 10 €		Coût du matériel ou la réparation + 10 €

VOIRIEDate d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
II - COUPURE DE CIRCULATION		
* jusqu'à une heure	heure	15,00
* jusqu'à deux heures	2 heures	33,50
* Une demi-journée	1/2 journée	56,20
* Une journée	1 journée	125,10
* Une journée et demie	1 jour 1/2	180,30
* Deux jours	2 jours	235,50
* Deux jours et demi	2 jours 1/2	291,80
* Trois jours	3 jours	345,90
* Trois jours et demi	3 jours 1/2	403,20
* Quatre jours	4 jours	456,30
* Quatre jours et demi	4 jours 1/2	514,60
* Cinq jours	5 jours	567,50
par 1/2 journée supplémentaire au delà de 5 jours		56,20
* Pénalités pour non déclaration d'ouverture et de fin de chantier ou défaut d'autorisation de voirie		392,40
N.B. : Gratuité de 20 heures à 8 heures		
III - VENTE DE NUMEROS DE VOIRIE (renouvellement)		
* 1 ^{ère} plaque	Pièce	gratuit
* Plaque avec trous	Pièce	15,00
IV – AFFICHAGE TEMPORAIRE		
Affichage non pérenne : associatif et culturel	1 à 20 affiches	gratuit
	21 à 100 affiches	63,90
Affichage non pérenne : commercial	1 à 20 affiches	32,00
	21 à 100 affiches	106,10
Retrait des affiches		
affichage non collé	par affiche	5,50
affichage collé	par affiche	15,50

CIMETIERESDate d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
CONCESSIONS		
Cimetières d'Auxerre : Les Conches/Saint-Amâtre : sections Dunand et Legueux		
Cimetière de Laborde		
Cimetière de Vaux		
Concession perpétuelle	3m2	3 669,00
Concession cinquantenaire	3m2	1 305,00
Concession trentenaire	3m2	483,00
Concession quinquennale	3m2	207,00
Cimetière Saint-Amâtre : sections ancien et nouveau		
Concession perpétuelle	4m2	4 881,00
Concession cinquantenaire	4m2	1 728,00
Concession trentenaire	4m2	636,00
Concession quinquennale	4m2	264,00
CAVEAU URNE, COLUMBARIUM pour tous les cimetières		
Case de columbarium	La case	945,00
Concession caveau urne ou case de columbarium		
* concession trentenaire	concession	318,00
* concession quinquennale	concession	129,00
Cimetières des Conches et de Saint-Amâtre : attribution d'une carte permettant l'ouverture de la barrière (sauf personne justifiant d'un taux d'invalidité au moins égal à 80 %)		
	carte	38,00
TAXES FUNERAIRES ET DROITS DIVERS		
Caveau provisoire :		
Droit fixe		30,00
Séjour des corps en caveau provisoire		
* Jusqu'à 60 jours	jour	3,40
* Du 61ème au 90ème jour	jour	3,80
Taxes et droits divers		
* Taxes d'inhumation/crémation		11,50
* Taxe de transport de corps		10,20
* Vacations funéraires au Commissaire de Police (tarif encadré par la loi 2008-1350 du 13 décembre 2008 - article 5)		22,00

CRÉMATORIUM**Date d'application : 1^{er} janvier 2018**

OBJET DU DROIT	TARIF
I – PRESTATIONS DE BASE CREMATORIUM	
1 - Crémation adulte	510,00
2 - Crémation enfant jusqu'à 12 ans	200,00
3 - Crémation personnes dépourvues de ressources domiciliées à Auxerre	-
4 -Crémation après inhumation inférieure à 5 ans	516,00
5 - Crémation après inhumation supérieure à 5 ans	432,00
6 - Crémation administrative à la demande d'une collectivité Conteneur > 1.20 mètres, 100kg maxi	432,00
7 - Crémation administrative à la demande d'une collectivité Conteneur < 1.20 mètres, 50kg maxi	300,00
8 - Crémation de pièces anatomiques Conteneur <60 kg et 200l	432,00
9 - Crémation de pièces anatomiques Conteneur <30 kg et 100l	300,00
II PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES	
1- Location de la salle de recueillement et accompagnement(gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans)	96,00
2- Location salle pour obsèques sans crémation	150,00
3- Utilisation de la salle de convivialité	54,00
4- Prestation de restauration : café, thé, brioche pour 20 personnes	50,00
5- Autres prestations de restauration : Service traiteur (organisation / nettoyage)	30,00
6 - Conservation temporaire de l'urne au crématorium (gratuit les 3 premiers mois) : forfait du 4ème au 12ème mois	90,00
Grille tarifaire de la Chambre funéraire	
Admission en chambre funéraire	120,00
Séjour d'une journée en case réfrigérée	30,00
Séjour d'une journée en salon funéraire	36,00
Présentation temporaire en salon funéraire Forfait sur la durée du séjour	24,00
Admission en chambre funéraire et mise à disposition d'une case réfrigérée pour le compte d'un établissement de santé, par période	84,00
Utilisation du laboratoire de thanatopraxie	60,00
Grille tarifaire du Jardin cinéraire	
Dispersion	
Dispersion dans l'espace aménagé	96,00
Gravure	
Gravure sur l'arche en granit « arc-en-ciel »	600,00
Gravure sur galet, pour 10 ans	420,00
Inhumation de l'urne	
Inhumation d'une urne au pied d'un rosier dans l'espace « Pontigny », par période de 10 ans renouvelable	600,00
Inhumation d'une urne au pied d'un rosier dans l'espace « central », par période de 10 ans renouvelable	720,00
Inhumation d'une urne sous plaque de granit identifiée par une plaque en bronze dans l'espace « des pas japonais », par période de 10 ans renouvelable	456,00

LOCATION DE MATERIELDate d'application : 1^{er} janvier 2018

Objet du droit	Ayant droit	Forfait	TARIF
Prise en charge		par demande	5,90
Frais de gestion		par demande	2,10
Praticables, podium par 2m ²	associations et personnes Morales Auxerre	semaine	10,00
Scène mobile 30 m ²	associations et personnes Morales Auxerre	semaine	200,00
Panneau électoral, grille d'exposition, urne, isoloir	tous	semaine	10,40
Barrières (2,5 m ou 2 m ou chantier) Tables pliantes (1,80 m ou 2m ou plateaux 3m) Bancs, Panneaux signalétiques, porte-sacs		semaine	2,80
Chaises pliantes (métallique ou plastique)		semaine	1,65
Drapeau pavoisement		semaine	6,10
Abris		semaine	73,00
Matériel électrique ou de sonorisation	associations et Personnes Morales Auxerre	semaine	33,00
Bacs roulants 770 litres : * collectés en ordures ménagères		par collecte	22,50
* collectés en tri sélectif		par collecte	9,00
Caisson 10 m ³		semaine	17,50
Kiosque	associations	1 ^{ère} semaine	150,00
		semaine supplém.	88,00
Chalet 3 ou 4 m	associations et Personnes Morales Auxerre	1 ^{ère} semaine	380,00
		2 ^{ème} semaine	290,00
		3 ^{ème} semaine	220,00
		semaine supplém.	150,00

Gratuité du matériel, de la livraison et du montage accordée aux associations organisant une manifestation non commerciale sur le territoire de la commune d'Auxerre

Tarif réduit (-25%) accordé aux particuliers habitant la commune d'Auxerre

La facturation des frais de transport et de montage sera réalisée sur la base des volumes de matériels demandés et des coûts horaires municipaux agents et véhicules

Les prestations de transport et de montage ne sont réalisées que sur le territoire de la commune d'Auxerre

Pénalités pour matériels non rendus ou cassés : Le coût de réparation ou de remplacement sera facturé

**INTERVENTIONS DES AGENTS DE LA VILLE
ET AUTRES PRESTATIONS**

Date d'application : 1er janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
Coût horaire d'intervention d'un agent de la Ville jour (7 h - 22 h)	heure	35,00
Coût horaire d'intervention d'un agent de la Ville nuit (22 h - 7h)	heure	43,70
Coût horaire d'intervention d'un agent service maintenance mécanique	heure	45,90
Coût horaire d'intervention d'un agent de la Ville dimanche et jour férié tombant un week-end	heure	52,50
Coût horaire d'intervention d'un agent de la Ville jour férié de la semaine	heure	70,00
Utilisation VP (véhicule particulier) - VU (véhicule utilitaire) hors main d'oeuvre	heure	3,10
Utilisation véhicule utilitaire + (fourgon PTAC 3,5 t) hors main d'oeuvre	heure	5,00
Utilisation PL (poids lourds) hors main d'oeuvre	heure	16,00
Utilisation PL (poids lourds) spécialisé hors main d'oeuvre	heure	18,00
Utilisation balayeuse, engin hors main d'oeuvre	heure	24,00
Utilisation petits engins hors main d'oeuvre	heure	12,00
Utilisation de petits engins portés hors main d'oeuvre	heure	3,40

LOGEMENTS - FRAIS DE CHAUFFAGE ET D'ENERGIE

Date d'application : 1^{er} janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
Participation aux frais de chauffage des logements et des locaux chauffés collectivement		
* Le m2 de logement attribué	m2/mois	1,66

TIRAGE DE DOCUMENT

Date d'application : 1er janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
PHOTOCOPIE		
- format A 4	Page	0,15
- format A 3	Page	0,60
Enregistrement sur support électronique (tarif fixé par décret)	Disquette <small>(selon possibilité)</small>	1,83
	CD ROM	2,75
Duplicata livret de famille en cas de perte, vol, détérioration ou destruction	Livret de Famille	15,00
Reproduction de photographie	photographie	20,00

PISTE DE PREVENTION ROUTIERE

Date d'application : 1er janvier 2018

OBJET DU DROIT	UNITE	TARIF
Utilisation de la piste de prévention routière sis Place Achille Ribain	Vacation 2 heures	30,00